

Politique nationale

Un Conseiller et un Comité pour la science ouverte (CoSo)

En 2017, [Marin Dacos](https://www.ouvrirlascience.fr/marin-dacos/) est nommé **Conseiller pour la science ouverte** du Directeur général de la recherche et de l'innovation au Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Depuis 2019, il anime le **Comité national pour la science ouverte** (CoSo) qui assure la mise en œuvre d'une politique de soutien à l'ouverture des publications et des données de la recherche. Le CoSo rassemble **plus de 200 expert-e-s réparti-e-s au sein de différents groupes de travail**.

Le CoSo a aussi mis en place un **site web national de référence**, [Ouvrir la science](https://www.ouvrirlascience.fr/), qui permet d'être informé-e des **dernières nouveautés autour de la science ouverte**, et qui offre également une **boîte à outil** sur les différentes notions.

Deux plans nationaux pour la science ouverte

2021 // DEUXIÈME PLAN NATIONAL POUR LA SCIENCE OUVERTE : GÉNÉRALISER LA SCIENCE OUVERTE EN FRANCE



https://www.ouvrirlascience.fr/wp-content/uploads/2021/06/Deuxieme-Plan-National-Science-Ouverte_2021-2024.pdf

En **juillet 2021**, la France adopte un **deuxième Plan national pour la science ouverte** (PNSO2), structuré en **4 axes** :

Généraliser l'accès ouvert aux publications.

- 1.
2. Structurer, partager et ouvrir les données de la recherche.
3. Ouvrir et promouvoir les codes sources produits par la recherche.
4. Transformer les pratiques pour faire de la science ouverte le principe par défaut.

Ce nouveau plan « définit des *engagements renouvelés* pour *construire une science plus solidement étayée et reproductible, plus efficace et cumulative, plus transparente et accessible pour les citoyens et les acteurs économiques et sociaux* ».

2018 - 2021 : un premier bilan positif



(<https://www.ouvrirlascience.fr/wp-content/uploads/2021/07/Bilan-PNSO-2018-2021.pdf>)

Un [bilan de ce premier plan](https://www.ouvrirlascience.fr/wp-content/uploads/2021/07/Bilan-PNSO-2018-2021.pdf) (<https://www.ouvrirlascience.fr/wp-content/uploads/2021/07/Bilan-PNSO-2018-2021.pdf>) a été publié en **juillet 2021**, mettant en avant les différentes actions réalisées :

- Le [Fonds national pour la science ouverte](https://www.ouvrirlascience.fr/creation-du-fonds-national-pour-la-science-ouverte/) (<https://www.ouvrirlascience.fr/creation-du-fonds-national-pour-la-science-ouverte/>) a été créé et a lancé **deux appels à projets**.
- Des moyens conséquents ont été déployés pour **renforcer et pérenniser l'[archive ouverte nationale HAL](https://hal.archives-ouvertes.fr/)** (<https://hal.archives-ouvertes.fr/>).
- L'[Agence nationale de la recherche](https://anr.fr/fr/lanr-et-la-recherche/engagements-et-valeurs/la-science-ouverte/) (<https://anr.fr/fr/lanr-et-la-recherche/engagements-et-valeurs/la-science-ouverte/>) (ANR) et d'autres agences de financement demandent désormais l'**accès ouvert aux publications** et la **rédaction de plans de gestion des données (PGD)** pour les projets qu'elles financent.
- La fonction d'**administrateur-riche ministériel-le des données de la recherche** a été créée et un réseau est en cours de déploiement dans les établissements.

- Plusieurs **guides et recommandations**(<https://www.ouvrirlascience.fr/category/ressources/>) pour mettre en pratique la science ouverte dans le quotidien de la recherche ont été publiés.
- Une vingtaine d'**universités** et d'**organismes de recherche** s'est dotée d'une **politique de science ouverte**.
- La **France** a largement accru sa présence dans les **instances européennes et internationales**.

2018 // PREMIER PLAN NATIONAL POUR LA SCIENCE OUVERTE : STRUCTURER LA SCIENCE OUVERTE EN FRANCE



(<https://www.ouvrirlascience.fr/wp-content/uploads/2018/08>

[/PLAN_NATIONAL_SCIENCE_OUVERTE_978672.pdf](#))

En **juillet 2018**, Frédérique Vidal annonce le lancement du **premier *Plan national pour la science ouverte***(<https://www.ouvrirlascience.fr/wp-content/uploads/2018/08>

[/PLAN_NATIONAL_SCIENCE_OUVERTE_978672.pdf](#)) (PNSO1), structuré en **3 axes** :

1. **Généraliser l'accès ouvert aux publications.**
2. **Structurer et ouvrir les données de la recherche.**
3. **S'inscrire dans une dynamique durable, européenne et internationale.**

Ce plan dote la France d'une politique ambitieuse, inscrite dans une politique internationale et européenne de **transparence de l'action publique** et d'**ouverture de la production scientifique**.

<https://science-ouverte.uca.fr/nos-engagements/politique-nationale>(<https://science-ouverte.uca.fr/nos-engagements/politique-nationale>)